

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 07 MARS 2017 A 20 H 00 A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- **DEMANDE** le concours du Conseil Départemental au titre des Amendes de Police pour la création d'une circulation partagée de la Rue du Stade aux écoles.
- **DECIDE** de procéder à la restructuration de l'ensemble du Pôle Associatif suite aux résultats des études techniques.
- **SOLLICITE** le concours de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local pour l'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE SAVIGNY EN VERON.
- **PROCEDE** au recrutement d'un adjoint administratif pour une période de 4 mois.
- **CRÉÉ** des emplois permanents à temps complet. Un poste au service administratif et un poste au service technique et **MODIFIE** le tableau des emplois suite à la création d'emplois.
- **FIXE** le montant des indemnités de fonctions de Maire et des Adjointes sur l'indice brut terminal de la fonction publique.
- **FIXE** une vente de peupliers à «La Canche d'Avoine».
- **DEPLACE le bureau de vote à la Mairie à partir des élections présidentielles 2017** et compose les bureaux de vote pour les **élections présidentielles** (23 avril et 07 mai 2017) et des **élections législatives** (11 et 18 juin 2017).
- **RETIENT** l'appellation « Gîte Etape » «le pas des vignes» pour le gîte communal et **FIXE** les tarifs au vu de l'avancement des travaux.  
La date d'ouverture du gîte étape est prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Les réservations sont ouvertes à compter de la présente délibération.

Le Maire,  
Laurent CHAUVELIN